Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

15 AVRIL 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18094 **15**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Notre choix

Ego Perron

23 mai 2010, un passage important pour la ville d'Aoste. Les citoyens de notre capitale seront appelés à s'exprimer pour le gouvernement de leur ville. De notre part, on a travaillé et on travaille pour continuer à administrer notre capitale, en coalition avec nos alliés. Nous avons proposé à nos organes un parcours politique nouveau par rapport à l'expérience sortante.

Nous avons tracé une nouvelle voie politique qui, d'un côté, réaffirme la centralité de notre Mouvement dans la politique valdôtaine et l'importance du noyau central formé par les forces autonomistes qui gouvernent la Région, et de l'autre ouvrira un accord avec les forces du gouvernement italien. Le mandat que la commission politique a eu est de continuer à dialoguer, a se confronter pour arriver a proposer et a définir une ligne commune pour la formation d'une coalition de forces autonomistes, fédéralistes et modérées a proposer en vue des élections municipales de la ville d'Aoste.

L'Union Valdôtaine a été et est un Mouvement différent des partis stato-nationaux, différents dans sa vision, dans son histoire, dans ses finalités. Loin de la logique gauche/droite, on l'a toujours été dans notre histoire et on l'est encore maintenant.

L'Union Valdôtaine – c'est très important – a toujours eu au centre de son action les intérêts des Valdôtains. Notre action politique est toujours allée dans la direction de privilégier des alliances avec des interlocuteurs sur des thèmes que nous estimons statégiques dans l'intérêt des Valdôtains, sur des sujets que nous considérons utiles au renforcement et au développement de l'autonomie.

Notre force politique a toujours posé au centre de son action le fort projet politique de renforcer notre autonomie et notre système d'autogouvernement en faisant des alliances avec différents sujets politiques, et nous en avons fait beaucoup dans notre parcours politique, sans jamais renoncer aux principes qui l'ont inspiré. Le choix de camp pour les alliances a répondu à la nécessité de maintenir toujours nos programmes et d'enregistrer le plus ample consensus politique sur des thèmes qui allaient dans le sens de renforcer notre autonomie et notre croissance économique et civile. La coalition des forces autonomistes, pour différentes raisons qu'on a déjà essayé d'expliquer dans les divers passages dans nos organes, veut continuer la recherche d'ententes avec les forces du gouvernement italien, même localement. Cela s'accompagne avec un scrupuleux programme pour la ville d'Aoste qui aille dans la ligne d'une continuité de l'action administrative, qui a été positive, et d'un fort renouvellement. Nous réaffirmons aujourd'hui notre vocation de « ni droite ni gauche », ce qui représente, à notre avis, une valeur pour notre communauté et pour la défense de toute la Vallée d'Aoste, y compris de nos communes.

Nous présentons aujourd'hui le choix de négocier et de discuter s'il y a les conditions dans un parcours avec les partis de l'aire de Gouvernement italien parce que, dans ce moment historique, nous retrouvons en eux des interlocuteurs sensibles et attentifs à nos exigences et aux instances de la Vallée d'Aoste. Tout cela toujours et uniquement dans l'intérêt de la Vallée d'Aoste.

Le mandat au Conseil Fédéral

Le président Ego Perron : « Changements dans la continuité »

La décision a été prise : le Conseil Fédéral de mercredi 7 avril dernier a donné mandat au Comité Fédéral et à la Commission Politique de l'Union Valdôtaine de chercher un accord – en ce qui concerne les élections communales d'Aoste – avec PdL, Lega Nord et Udc. Une décision prise avec une large majorité des présents (74 sur 75), avec un seul abstenu. *« On veut réaffirmer plus que jamais* – a dit le président du Mouvement Ego Perron pendant son allocution – *que l'Union Valdôtaine n'est ni de droite ni de gauche, mais est et reste l'Union Valdôtaine, soit l'unique parti politique qui a à cœur les intérêts des Valdôtains. Mais on ne peut pas se permettre de perdre la ville d'Aoste, et nos considérations à ce propos nous ont obligés à reconsidérer nos alliances. On ne met pas en doute la collaboration avec les autres forces autonomistes* (Stella Alpina et Fédération Autonomiste), *qui avec l'Union Valdôtaine sont le noyau central du bloc politique qui a comme objectif principal le fédéralisme et l'autonomie du Val d'Aoste. Mais on veut gagner au premier tour, et on doit forcément chercher des alliés pour ne pas rater cet objectif primaire qu'on doit conquérir à tout prix ».*

Les pour-parlers

Pendant la période qui a précédé la réunion de mercredi la Commission Politique de l'Union a rencontré toutes les forces politiques représentées au Val d'Aoste. Sauf une.

« L'Alpe reste toujours un parti qui est né et survit en critiquant le travail de

SUITE PAGE 3

Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine réuni à Aoste le mercredi 7 avril 2010

ENTENDU le rapport du Président du Mouvement sur la situation politique de la Commune d'Aoste et sur les pourparlers entretenus par la Commission Politique avec les autres partis et mouvements, ainsi que le travail d'information, de concertation, et de partage fait au sein de nos sections de la ville d'Aoste ;

APPROUVE le travail accompli par la Commission Politique et par le Comité Fédéral dans le but de parvenir à une coalition qui puisse assurer une bonne administration à la ville d'Aoste dans les cinq prochaines années ;

ESTIME que le moment actuel représente un passage délicat de la politique locale, régionale et nationale, compte tenu du mouvement réformateur qui va investir les institutions et particulièrement les compétences des collectivités territoriales ;

RÉAFFIRME à ce propos les principes autonomistes et fédéralistes qui sont à la base de l'existence du Mouvement et son but fondamental, qui consiste à défendre les intérêts de la Vallée d'Aoste et des Valdôtains : principes et buts qui impliquent le devoir de participer activement au processus réformateur qui s'amorce à tous les niveaux de gouvernement ;

RAPPELLE, en voie de conséquence, la centralité du projet autonomiste dans tous les contextes politiques qui se sont présentés dans le passé, qui se présentent et qui se présenteront à l'avenir et qui ont demandé et demandent l'engagement des élus unionistes à tous les niveaux, pour concrétiser ces principes avec la collaboration des partenaires les plus aptes, suivant les différentes situations historiques, à porter de l'avant la reconnaissance des droits de notre peuple ;

ESTIME que, en ce qui concerne la ville d'Aoste, la situation politique actuelle requiert la mise en œuvre d'une nouvelle formule politique, qui puisse assurer une administration efficace de la ville dans un contexte socio-économique et politico-culturel qui a beaucoup évolué dans ces dernières années, et qui suggère un changement dans la continuité de la présence unioniste aux postes de responsabilité de l'administration citadine ;

EXPRIME, à ce propos, un jugement positif sur le travail accompli par le groupe de l'Union Valdôtaine au Conseil municipal d'Aoste pendant la législature qui vient de s'écouler, tout en considérant nécessaire une mise au point des priorités stratégiques de l'administration de la ville, en raison des différentes sensibilités entre l'UV et ses alliés, qui se sont manifestées dans ces dernières années au sein de la coalition ;

DONNE DONC MANDAT au Comité Fédéral et à la Commission Politique de continuer les pourparlers avec Stella Alpina, Fédération autonomiste, Lega Nord, UDC et Partito della Libertà, dans le but de parvenir à la définition d'une ligne commune pour la formation d'une coalition de forces autonomistes, fédéralistes et modérées, en vue des élections municipales de la ville d'Aoste.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

« Les rendez-vous ne seraient pas désagréables si les gens ne vous faisaient pas perdre tant de temps à vous expliquer pourquoi ils sont en retard »

Pierre Daninos

Je propose un cours de formation en Suisse !

NOUVELLES EN BREF

ECOLE : ATELIER DE FORMATION POUR ÉLÈVES VALDÔTAINS À AIX-EN-PROVENCE

Trois enseignants et douze élèves des écoles secondaires des Institutions scolaires de la Région Autonome Vallée d'Aoste vont participer à l'atelier de formation/action "Les dix ans de l'autobiographie", organisé par l'Académie d'Aix-Marseille qui aura lieu du 10 au 12 mai 2010 à la Cité du Livre d'Aix-en-Provence. A cette manifestation, organisée depuis l'année 2000 par l'académie, participeront élèves et enseignants d'établissements scolaires de toute la France pour se confronter, pour débattre sur thématiques diverses et surtout pour partager les travaux réalisés dans le cadre d'ateliers artistiques et de projets culturels académiques.

L'événement réunit à la Cité du Livre d'Aix-en-Provence et autour d'une thématique annuelle (L'autoportrait en 2006, Nourritures en 2007, Rêves en 2008 et Voyages en 2009) des élèves pour partager leurs travaux individuels et collectifs préparés pendant l'année scolaire. A cet effet, le Gouvernement régional a engagé une dépense de 4 mille euros.

OBIETTIVO LAVORO NEWS : DÉMARRAGE DES NEUF PREMIERS PROJETS DE TÉLÉTRAVAIL

Obiettivo Lavoro News, la revue sur le travail cofinancée par le Fonds Social Européen, illustre neuf projets de télétravail, approuvés par le Gouvernement régional et réglés par la loi 16/2008, qui permettront à neuf employés régionaux d'accomplir leur activité à leur domicile ou en alternative, auprès d'un Organisme conventionné, différent de celui d'appartenance.

Dans le Focus est décrite l'initiative de l'Assessorat à la Santé avec lesquels les organismes et les institutions publics, les agences formatives, les institutions scolaires, les associations et les organismes du troisième secteur et les entreprises privées peuvent présenter des projets de financement de cours adressés à des mineurs ou à des adultes étrangers présents régulièrement sur le territoire de la Région.

Complète l'information la deuxième édition de l'initiative cofinancée par le Fonds Social Européen "Lavoro in corso" adressé à onze personnes inscrites au Bureau de placement ou handicapées en charge aux services socio-sanitaires territoriaux avec un handicap psychiatrique non prévalent; enfin, est présenté un avis public par la Commission Européenne dans le cadre du programme Daphne III, pour subventionner des projets de contraste et de prévention de la violence contre les enfants et les femmes et pour protéger les victimes et les groupes à risque.

Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines sont disponibles auprès des trois centres pour l'emploi et sont présentes dans le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la voix emploi.

CONTINUE LE SERVICE ALLÔ NUIT

L'Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce et des Transports informe qu'a été renouvelée l'autorisation à la SVAP Société Coopérative pour l'exercice du service sur appel du soir et nocturne, dénommé Allô Nuit, jusqu'au 30 juin 2010, qui se déroule dans le cadre territorial d'Aoste et alentours.

Le service peut être demandé de 20h à 6h, du lundi au dimanche, en téléphonant au nouveau numéro payant 0165 26 74 25.

L'Assessorat informe qu'entreront en vigueur les nouveaux tarifs suivants :

1 usager : urbain 4 euros, jusqu'à 15 km 5 euros, outre 15 km 6 euros ;

2 usagers : urbain 3,50 euros chacun, jusqu'à 15 km 4,50 chacun, outre 15 km 5,50 euros chacun ;

3 ou plus usagers : urbain 3,00 euros chacun, jusqu'à 15 km 4,00 euros chacun, outre 15 km 5 euros chacun.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 9 avril 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a approuvé les actions de la Région dans le cadre du semestre de présidence valdôtaine de l'Eurorégion Alpes Méditerranée et notamment l'organisation, d'une part, d'une réunion de trois jours de l'Unité éducation et formation dont la Région est le chef de file et, d'autre part, celle du Prix du Jeune européen de l'Eurorégion.

Par ailleurs, l'Exécutif a entériné l'avis public relatif à la désignation du conseiller/de la conseillère de la Région chargé/e de l'égalité des chances, conformément à la loi régionale n° 53/2009 portant dispositions relatives à la Conférence régionale pour l'égalité des chances et au conseiller/à la conseillère régional/e chargé/e de l'égalité des chances.

Le Gouvernement a également octroyé une aide à la fédération régionale de l'Association nationale des anciens combattants, au titre de l'action 2010 de promotion sociale et de protection des membres de cette dernière.

Il a aussi décidé de rembourser à la commune de Rhêmes-Notre-Dame les dépenses soutenues par celle-ci au titre des mesures urgentes pour garantir l'hospitalité, à la suite de la fermeture de la route régionale n° 24 pour risque d'avalanche, du 23 au 25 janvier 2009.

Enfin, il a approuvé le résultat de l'évaluation des 58 projets qui lui sont parvenus en réponse à l'invitation à présenter des actions de formation individualisées et de recyclage.

Ces propositions concernent la première échéance dudit avis et sont donc celles qui ont été déposées avant le 30 septembre 2009. Le montant global de l'aide y relative s'élève à 252.600 euros.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

L'Exécutif a octroyé une aide de 22.000 euros à une coopérative de Saint-Vincent, aux termes de la loi régionale n°2/1998 portant application en Vallée d'Aoste des dispositions communautaires relatives à l'amélioration de l'efficacité des structures agricoles.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE

Le Gouvernement a décidé de transmettre au Conseil régional la délibération afférente à l'achat par la Région de terrains situés dans la partie haute du vallon du Chalamy, à Champdepraz, sur lesquels passent les limites du parc naturel Mont-Avic.

Il a également approuvé l'octroi de biens mobiliers et immobiliers, ainsi que la participation totalitaire du Casino de la Vallée à la société Services Touristiques Valdôtains – dont la Région est propriétaire – à titre d'augmentation de capital. En outre, l'Exécutif a décidé de lancer l'avis de marché et de publier l'extrait de vente de certains locaux à usage commercial appartenant à la Région, situés rue Sixtine, à Rome.

ÉDUCATION ET CULTURE

L'Exécutif a entériné l'avis de concours en vue de l'attribution de bourses d'études pour l'année scolaire 2009/2010, afin d'aider les familles à supporter les dépenses liées à l'éducation.

Par ailleurs, le projet régional Le lingue minoritarie nella pubblica amministrazione, financé par la Présidence du Conseil des Ministres sera appliqué.

Il a ensuite adopté les critères d'approbation du plan 2010 de mise aux normes et de mise en sécurité des bâtiments scolaires qui appartiennent aux collectivités locales.

Un sujet a été mandaté aux fins de la rédaction de l'étude de faisabilité relative à l'éclairage permanent du Théâtre romain d'Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

Le Gouvernement a adopté la convention qui sera passée pour l'année 2010 avec l'association Coordinamento Solidarietà Valle d'Aosta - ONLUS, en vue de la programmation et de l'organisation de différentes activités par les associations de promotion sociale.

Enfin, la convention avec Finaosta en vue de la gestion du fonds d'accès au crédit social et la nomination du Comité technique de coordination, conformément à la loi régionale n°52 de 2009 portant mesures régionales pour l'accès au crédit social a été approuvée.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Morgex
a la douleur d'annoncer le décès de
Monsieur
Louis RAVET
âgé de 82 ans
adhérent, depuis toujours,
à notre section
La communauté unioniste de Morgex présente ses condoléances les plus sincères à toute sa famille.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine de Charvensod
a le regret d'annoncer le décès de
Monsieur
Evaristo COMÉ
âgé de 89 ans
ancien assesseur communal
La section présente ses condoléances émues à sa femme Désirine Impérial, à ses enfants Bruna, Giulio, Aldo (syndic de Gressoney-Saint-Jean), Elea, Stefano, Remo, Emilio, Barbara et Paolo avec leurs familles, à ses frères Emilio et Souvenir, à ses sœurs Generosa, Lidia et Enrichetta, ainsi qu'à tous ses autres parents.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine de Pollein
a le chagrin d'annoncer le décès de
Monsieur
Aldo PERRET
âgé de 90 ans
La communauté unioniste de Pollein présente ses condoléances émues à sa fille Rosanna avec son mari Enzino Magarini, assesseur de notre commune, à sa petite-fille Federica, membre de notre section, ainsi qu'à tous ses parents.

Avis aux destinataires :

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.

Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards – 11100 Aoste.

Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards
11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste – Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin – Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique – 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 – Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

SUITE DE LA PAGE 1

«Changements dans la continuité»

l'Union Valdôtaine – a dit Perron – *et avec ce type d'attitude on ne veut pas avoir à faire. On a parlé avec les dirigeants du Parti Démocratique, avec lequel on a un passé commun quand-même positif pour ce qui concerne Aoste. Mais nous avons considéré qu'ils n'existent plus les conditions politiques pour continuer cette collaboration. Le Parti des Libertés s'est dit disponible à une collaboration pour la Ville. Nous nous sommes trouvés d'accord sur des point importants: par exemple, ils se sont dit d'accord de lier leurs ambitions politiques* (le nombre d'assesseurs faisant partie de la Junte) *au résultat effectif qu'ils auront. Et, bien sûr, ils ont mis sur l'assiette une possible collaboration avec le Gouvernement italien, comme l'a fait aussi la Lega Nord, un autre mouvement qui s'est dit enthousiaste de collaborer avec nous, mais qui pour des raisons faciles à imaginer ne veut pas faire partie d'une coalition avec le PD. Enfin l'Udc, qui a souligné le changement du cadre politique national et qui s'est dit heureux de pouvoir participer à ce rendez-vous électoral avec nous».*

Les évaluations

«On est parti d'un point précis: l'Union Valdôtaine est le parti qui a garanti pendant le passé, et veut le faire dans le futur aussi, les intérêts des Valdôtains. Et nos intérêts, dans ce moment historique, sont surtout le maintien de notre autonomie et la possibilité de gérer nous-mêmes une grande partie de nos ressources financières. Et ces objectifs – a continué Ego Perron – *que je considère d'importance capitale doivent êtres négociés dans une situation politique nationale très claire. Les régionales italiennes des 28 et 29 mars dernier ont confirmé que le Gouvernement Berlusconi est solide, et les trois années qui s'approchent sans rendez-vous électoraux nous font penser que l'époque des réformes est finalement arrivée. Nous voulons être à la table de ces réformes importantes, tant du point de vue économique qu'administratif, et une coalition avec les forces qui à Rome représentent le Gouvernement italien est un très bon point de départ». «Je considère très positif aussi* – a affirmé Perron – *le résultat de la Lega lors de ces dernières élections. Ce parti qui, comme nous-mêmes, défend les idéaux de l'autonomie et du fédéralisme aura un poids très fort lors des négociations des réformes». «Je veux tout de même confirmer que la position de l'Union Valdôtaine est celle d'être "ni à droite ni à gauche", et que cet accord politique avec PdL, Lega Nord et Udc n'est pas un décalage du travail accomplit dans le passé.*

Nous voulons un changement dans la continuité».

Le programme

Les forces politiques qui suivront l'Union Valdôtaine dans cette campagne électorale devront – bien sûr – partager les objectifs principaux que l'Union Valdôtaine a soumis a ses délégués lors de ce dernier Conseil Fédéral. *«L'hôpital régional "Umberto Parini" et les travaux pour la création d'une nouvelle partie du nosocomial à Est et le chantier de conversion de la caserne "Testafochi" en un campus universitaire sont prioritaires pour nous tous, et ce sont aussi des projets sur lesquels la Junte sortante a investi beaucoup d'énergie. Mais il y a aussi* - a dit Perron - *le télé-chauffage et un système de transports publics nouveau à créer. Sans compter la réalisation du nouveau Palais Régional qui a été envisagé dans la zone Sud de la ville. Et après les adresses politiques: environnement et territoire sont prioritaires, mais aussi la sécurité des citoyens et de bons services pour ce qui est du sport et de la culture».*

Les autres Communes

Le Conseil Fédéral a discuté aussi des Communes, qui dans ces mêmes jours sont en train de terminer leurs discussions internes pour la réalisation des listes des prochaines municipales. *«Nous avons donné pleine autonomie à nos Sections* - à terminé le président Ego Perron - *tout en disposant que les rapports avec Stella Alpina et Fédération Autonomiste soient les privilégiés, là où celà est possible».*

Même le premier citoyen de Pré-Saint-Didier Riccardo Bieller a pris la parole

Guy Grimod: «Je remercie tout le monde»

Deux les délégués du Conseil Fédéral qui, mercredi 7 avril dernier, on prit la parole pendant l'assemblée de l'avenue de l'Europe.
Le premier a été le syndic d'Aoste Guy Grimod, qui a été concerné pendant la discussion qui regardait le chef-lieu régional.
«C'est une occasion aussi – a dit le premier citoyen – *de transmettre mes remerciements à tout le monde, en commençant par les différents présidents de l'Union Valdôtaine avec lesquels j'ai eu l'honneur de travailler pendant mon mandat de syndic. Et aussi je veux dire un grand merci à mon équipe, au Conseil et à la Junte communale avec laquelle j'ai bien travaillée pendant ces dix années. Laissez-moi dire merci aussi aux collègues du Parti Démocratique, qui ont été – dans ces années – bien sensible à la cause de la Ville d'Aoste. Vous le savez bien, en 2006 l'alliance régionale entre notre Mouvement et les forces de gauche a été interrompue, mais en ce qui concerne Aoste personne n'a jamais pensé de faire tomber un gouvernement qui fonctionnait et qui a fonctionné pendant toute une législature. On a mis de côté les logiques de parti pour nous concentrer de la meilleure manière possible sur les problèmes de notre ville, et je crois que le travail accomplit peut expliquer mieux que mille paroles cette attitude».*

«Je veux remercier tous mes assesseurs – a continué Grimod – *de cette législature et des cinq années précédentes, et en particulier Albert Follien, un vrai point de repère pour les citoyens de notre cité et – je dirais aussi – un expert des problématiques de cette ville».*
Guy Grimod a quand-même souligné la centralité – dans sa coalition – des forces autonomistes *«comme Stella Alpina et Fédération Autonomiste, qui ont toujours soutenu notre action politique et administrative en collaborant de la meilleure manière avec l'Union Valdôtaine».*
Pour ce qui est du futur, le syndic sortant a parlé *«du rôle central de la ville d'Aoste dans la politique régionale: voilà pourquoi j'espère que le futur syndic d'Aoste soit un militant de l'Union Valdôtaine. Notre Mouvement a toujours bien travaillé dans le chef-lieu régional, a toujours été engagé dans la politique de la ville et ne peut pas se mettre de côté dans le choix du syndic dans ce particulier moment historique».*
Du même avis sur ce qui concerne la centralité du rôle du syndic le premier citoyen (sortant aussi) de Pré-Saint-Didier Riccardo Bieller, qui a parlé *«de la centralité de la ville d'Aoste même dans les rapports avec les autres communes de la Région. Un interlocuteur principal de l'Union Valdôtaine permettrait* – a dit Bieller – *de continuer à travailler de la façon la meilleure avec les autres réalités régionales aussi».*
Bieller est entré aussi dans le mérite des rapports avec le Gouvernement italien pour ce qui concerne les réformes prévues dans le prochain futur.
«C'est bien – a dit Bieller – *mais il faut que le Gouvernement italien offre des garanties aux Valdôtains surtout pour notre Statut d'Autonomie».*

Nouvelles du Sénat

Ski hors piste

Antonio Fosson

La Fondation Courmayeur a organisé, dans la commune du même nom, un congrès technique et juridique qui a réuni des professionnels de la montagne et des experts en droit. Les participants ont traité de la sécurité et de la réglementation de la pratique du ski hors piste en vue de l'élaboration d'un règlement pour cette discipline.
La Fondation Courmayeur, avec la compétence juridique et la capacité de résoudre les problèmes réels inhérents au monde de la montagne qui la caractérisent, a voulu relever le défi que lui ont proposé les médias. Ces derniers, à la suite de l'émotion provoquée par les accidents mortels de ces dernières semaines, ont présenté la montagne en général et le ski hors piste, en particulier, comme des contextes marqués par un risque élevé et qui doivent être réglementés. Par ailleurs, les propositions du ministre Brambilla ont représenté une tentative de sanctionner globalement tout le secteur, de manière non ciblée et assez imprécise.
Avec la sympathie et le professionnalisme qui le caractérisent, le professeur Waldermaro Flick – qui est l'un des responsables de la Fondation – a immédiatement orienté les discussions de la table ronde sur les vrais problèmes et sur les solutions envisageables pour les résoudre. Pour ma part, je me souviens qu'au Sénat, j'avais réussi à convaincre le ministre Bertolaso de retirer un amendement qui interdisait le ski hors piste, uniquement sur la base des bulletins météorologiques. Les participants à la table ronde (Valerio Segor, technicien régional responsable de la Direction de l'aménagement hydrogéologique des bassins versants, Alessandro Cortinovis, président du Secours alpin valdôtain, Guido Azzalea, président de l'Union valdôtaine des guides de haute montagne et membre de la Fondation Montagne sûre, Federica Cortese, président de la Fondation Montagne sûre, ainsi que les responsables de la Garde des finances de Courmayeur) ont tout de suite jeté les bases nécessaires à la résolution des problèmes: ils ont souligné que les bulletins météorologiques ne suffisent pas à déterminer s'il y a danger ou non, car la situation de danger est le résultat de l'association de plusieurs variables. Au sujet des secouristes, il faut se demander s'il est opportun qu'ils interviennent toujours et qu'ils risquent leur vie même quand les possibilités de sauver les victimes d'avalanches sont très faibles. Les problèmes juridiques relatifs à ces scénarios ont été examinés de manière détaillée par les procureurs d'Aoste, Marilinda Mineccia, et de Chiavari, Francesco Cozzi. Mais pour qui, comme moi, est chargé de faire les lois, quelle orientation adopter?
Avant tout, je tiens à remercier la Fondation Courmayeur, la Fondation Montagne Sûre et tous les experts qui ont participé à ce congrès pour les précieuses suggestions qu'ils m'ont données à cette occasion. Je pense qu'il faut partir de la constatation que la sécurité absolue n'existe pas en montagne et, notamment, pour tous ceux qui considèrent le ski hors piste et l'alpinisme comme une forme de liberté. Il faut également souligner que la solidarité est très importante pour les gens de montagne, mais que risquer sa vie sans marge de sécurité quand on est presque sûr de ne plus être en mesure de sauver personne, cela ne relève plus de l'altruisme mais de la stupidité. Je suis convaincu qu'une réglementation de ce secteur, même si elle est générale et de principe, doit être adoptée au plus tôt et de préférence sur la base d'indications régionales: sinon, elle nous serait imposée par l'État, qui dispose d'une compétence primaire en matière de sécurité. Le président de la Région et le Gouvernement régional sont en train d'œuvrer en ce sens, avec la collaboration des techniciens valdôtains. Nous appuyons tous avec force la recommandation – exprimée au terme de cette réunion – de faire des efforts dans le domaine de la communication afin d'améliorer la connaissance des risques réels de cette pratique sportive et la prévention des accidents. Voilà, selon moi, la bonne démarche à adopter, même si ce n'est pas celle des proclamations et de ces prétendus résultats immédiats qui résulteraient de la mise en œuvre de règles strictes et de sanctions, options pénalisantes pour les habitants des montagnes mais qui plaisent tant à ceux qui affirment, avec force rhétorique, vouloir sauver des vies humaines.

La Salle

La liste « Union pour La Salle » est prête

La liste "Unione per La Salle - Union pour La Salle" est prête : encore une fois elle sera guidée par le syndic sortant Cassiano Pascal, qui aura à son côté l'actuel assesseur au Budget et aux Politiques sociales Antonio Chiarella, l'ancien syndic adjoint Michèle Pacaud ayant renoncé à se présenter à nouveau pour des motivations personnelles. Les autres candidats de cette liste, qui réunit des inscrits à l'Union Valdôtaine et des indépendants, sont Franco Emerico Ottoz et Attilio Tampan, assesseurs sortants, Margaux Bellone, Enrico Donnet, Alberto Ganassi, conseillers sortants, et par Corrado Beneyton, Mikaela Bois, Palma Branca, Felice Da Rugna, Emilia Ismira Domaine, Jean-Claude Haudemand, Enrica Scarpari et Edy Treboud. « *Notre liste* – a expliqué Cassiano Pascal – *se présente aux élections du 23 mai pour continuer et terminer le travail que nous avons commencé en 2000 et les œuvres importantes qui ont déjà été insérées dans la phase exécutive, ayant également déjà reçu les financements* ».

Le syndic, en mettant en évidence le domaine des travaux publics, a rappelé le parking à plusieurs étages dans le centre du pays, qui a obtenu un financement de sept millions d'euros, et le rond-point sur la route 26, qui sera terminé dans quelques mois. « *Un autre point important du programme* – a souligné le premier citoyen – *est le reclassement complet du lieu-dit Saint-Ours de Derby. Cette œuvre sera financée à 100% par l'Administration régionale* ».

L'approbation de la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'urbanisme général au Plan territorial paysager et à la loi régionale numéro 11/1998 est également un point prioritaire dans le programme : « *Je pense que le Conseil arrivera à l'approbation définitive avant de la fin de l'année* – a expliqué Pascal – *il est essentiel d'adapter le Plan aux exigences des citoyens, pour l'habitation principale, et à celle des activités touristiques, artisanales, agricoles et commerciales* ».

Dans les dernières années, la Commune de La Salle s'est distinguée pour avoir entrepris plusieurs projets de coopération nationaux et internationaux, comme l'a rappelé le syndic : « *Le réaménagement des casernes de Derby a déjà été financé grâce au Projet Interreg Pit nommé "Mont Blanc Villages Durables". Après les travaux, cette structure deviendra le siège pour les associations des sports traditionnels, ainsi que pour celles du rafting et du canyoning. En outre, en gardant un espace d'accueil, elle sera un lieu d'agrégation pour les citoyens* ». Enfin, Pascal s'est tourné vers le défi électoral : « *En 2000, ils y avaient trois coalitions, tandis qu'en 2005 une autre seulement nous avait disputé la victoire. En ce qui concerne les prochaines élections, nous ne savons pas encore si d'autres listes se présenteront* ».

Denis Falconieri

Saint-Pierre, après 16 ans d'administration de Giuseppe Jocallaz c'est le tour de Marco Carlin

« Pas de promesses, sauf une : maximum engagement possible pour améliorer notre belle commune »

En premier plan de gauche à droite Hervé Lale Murix, Elena Negro, Ezio Bérard, Nathalie Dufour, Claudio Obert, Ermanno Bonomi et Laura Glarey. En arrière, de gauche à droite, Eric Cossu, Vittore Caprani, Marco Carlin, Paolo Lavy et Stefano Di Francesco.

« Des programmes, tout le monde peut en écrire. *Ce n'est pas si difficile de trouver les problèmes d'un pays, c'est plus difficile chercher de les effacer. Et c'est à ce propos que la liste de l'Union Valdôtaine de Saint-Pierre se présentera aux prochaines élections communales du dimanche 23 mai. Avec un programme, oui, mais surtout avec des candidats capables et actifs qui se proposent pour gouverner ce pays qui est en forte croissance* ». Marco Carlin est le candidat syndic proposé par la section de l'Union Valdôtaine de Saint-Pierre à la coalition composée par le Mouvement, Stella Alpina et par plusieurs indépendants. Une liste qui respire différents esprits dans son intérieur, et qui ne veut pas faire de promesses aux citoyens dans cette période de campagne électorale. Sauf une. *« Nous garantissons notre engagement le plus total pour chercher à améliorer une réalité comme celle de Saint-Pierre.* – dit encore Marco Carlin – *C'est une réalité plutôt différente, composée maintenant par plus de trois mille habitants, qui habitent dans des zones particulières. Il y a le bourg, bien sûr, mais aussi la colline et les hameaux de haute montagne. Il y a un tas de problèmes différents, mais on a la bonne équipe pour chercher de les effacer* ».

Les points les plus importants qui sont à l'ordre du jour de la liste de l'Union Valdôtaine sont seulement onze. *« Mais ce sont des thèmes importants qui nous permettent de toucher les problèmes principaux que Saint-Pierre vit en ce moment* » dit encore Marco Carlin, qui aura tout près de lui Paolo Lavy, candidat pour le poste de vice syndic.

« L'aqueduc est important – raconte encore Marco Carlin – *surtout dans un pays comme le nôtre qui est en train de changer de manière forte. On doit remettre en pleine fonction ce service, et même terminer les travaux pour la réalisation des nouveaux approvisionnements hydriques. Et après il y a le plan d'urbanisme qui doit être réalisé : il y a bien sûr des normes à respecter, mais notre volonté est celle d'éviter une expansion du bâti pour chercher à conserver l'identité du pays* ».

Et encore la viabilité et la sécurité, deux arguments d'importance vitale. *« Nous avons beaucoup de chantiers ouverts* – explique Marco Carlin – *qui une fois terminés donneront des résultats. L'objectif est celui de requalifier notre centre historique sans créer trop de problèmes aux habitants et aux commerçants. En ce qui concerne la sécurité, le système de vidéo-surveillance est sûrement positif, mais nous devons créer une synergie avec les forces de l'ordre pour que tout le pays puisse dormir tranquille* ». Pour en terminer, l'ancien hôtel "Lanterna", *« pour lequel on doit trouver une solution avec Région et Ministère de l'Intérieur : mais pour le moment, on doit quand-même chercher à réduire le taux de détérioration de la structure* » ; la clinique et le parc de Bréan *« qui peut être un bénéfice pour Saint-Pierre, si on favorise les liens avec les activités du pays* ». Et encore l'ancienne laiterie de rue de la Liberté *« qui deviendra finalement notre bibliothèque communale, centrale et à disposition de tout le monde »* ; l'école *« qui a été construite dans un passé très récent, mais qui a besoin d'une salle de gym »*, le problème de l'énergie *« consommée par les structures de la commune : on a besoin d'épargner les coûts dans ce sens »* et le décor urbain, *« que l'on doit programmer tout en connaissant les petites réalités pour introduire des valeurs qui fassent de Saint-Pierre un pays encore plus beau ».*

François Domaine

Perloz, Gian Carlo Stévenin et Nevio Yeuillaz seront le tandem à la tête de la liste

Territoire, environnement et œuvres publiques en évidence

La liste « Autonomie communale » présentera aux prochaines élections communale de Perloz une équipe qui change seulement quelques noms par rapport à 2005. A guider les candidats ce sera à nouveau Gian Carlo Stévenin *(photo à gauche)*, qui a été le premier citoyen pendant les cinq dernières années. A son côté, a été confirmé Nevio Yeuillaz *(photo à droite)*, le syndic adjoint sortant.

Les candidats inscrits à l'Union Valdôtaine de cette liste sont Solange Soudaz, Maurizio Rolland, Ugo Fey, qui actuellement recouvrent la charge d'assesseurs, Ivana Chanoux, Gualtiero Perono, conseillers sortants, Mario Montiferrari et Federico Venturini, tandis que Hélène Bonin, Canzio Fregnani et le conseiller sortant Albert Bréan sont indépendants. « *Le programme que nous avons préparé pour la prochaine législature* – a expliqué le premier citoyen sortant – *envisage beaucoup de points, ayant comme sujets principaux les œuvres publiques, le territoire et l'environnement* ». Avant tout Stévenin a rappelé qu'une des premières questions à affronter sera l'approbation de la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'urbanisme général au Plan territorial paysager et à la loi régionale numéro 11/1998. « *En outre, nous voulons continuer la collaboration avec l'Administration régionale* – a ajouté le candidat syndic – *pour la mise en sécurité de la route régionale 44, dont le premier tronçon a déjà été attribué par adjudication* ». Les terrains agricoles feront également l'objet d'attention : en effet, une série de travaux est envisagée pour les nombreux "rus" présents sur le territoire de Perloz et pour les sentiers muletiers. Grâce à des projets Fospi, seront bâtis des parkings dans le Chef-lieu et dans d'autres hameaux de la Commune : « *Un autre projet Fospi particulièrement important pour notre Commune est celui qui sera attribué par adjudication dans les mois prochains pour le réaménagement de l'ancienne aire "Posta"* ».

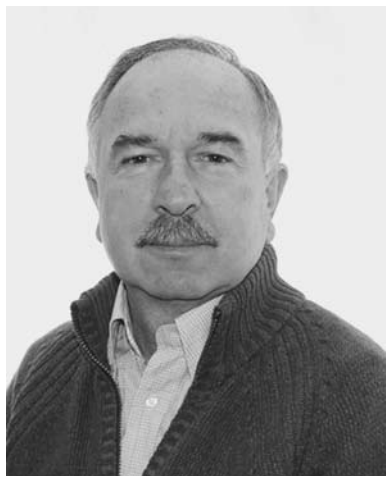

En ce qui concerne les prochaines élections communales, on ne sait pas encore si à Perloz il y aura une autre liste : *« J'espère bien que les citoyens, au moment du vote, aient la possibilité de choisir parmi deux solutions ou plus* – a commenté Gian Carlo Stévenin – *parce que les règles principales de la démocratie doivent permettre aux gens d'exprimer leur choix. Le rôle de l'opposition est également fondamental pour le bien-être de la Commune et de l'Administration: gouverner sans la possibilité d'être surveillé par d'autres personnes qui se sentent concernées n'est pas correct* ».

Elida Baravex est le candidat syndic de l'Union Valdôtaine pour la commune de Nus

«Continuité et renouvellement pour notre commune»

Trente-quatre ans bientôt, Elida Baravex est la candidate syndic de l'Union Valdôtaine pour la commune de Nus. Expert géomètre, madame Baravex fait partie du conseil communal de Nus depuis 2005, quand avec 117 préférences elle fut élue dans l'assemblée du syndic Gian Marco Grange. Cinq ans plus tard – après une expérience de deux ans de conseillère simple et trois en tant qu'assesseur aux Travaux Publics – c'est bien Elida Baravex qui sera à la tête de la liste du Mouvement qui se présentera à Nus dans les élections municipales de Nus du dimanche 23 mai prochain. Un choix d'innovation: investir sur une équipe composée de jeunes qui propose aux 2500 habitants de Nus un programme simple et – en même temps – composé dans tous ses aspects.

«Nous sommes beaucoup de jeunes – explique Elida Baravex – *mais il faut bien miser sur les jeunes. Et, en plus, nous avons une équipe composée par des éléments experts comme le syndic sortant Gian Marco Grange, mais aussi par des personnes qui, sans être âgées* (c'est le cas de madame Baravex) *ont cependant déjà une bonne expérience administrative».*

Avec Elida Baravex son adjoint Fabio Grange et les conseillers Franco Berriat, Gian Marco Grange, Edy Favre, Margareta Milliery, Remo Domanico, Laura Ottolenghi, Gaetano Madia, Mario Baccherini, Erika Centomo, Irene Deval, Diego Vittaz, Nello Fabbri et Piergiorgio Mosquet. Mais surtout l'envie de terminer les œuvres commencées dans la dernière législature et partir avec un travail de renouvellement du pays de la moyenne vallée. *«C'est notre esprit: continuité avec les administrations précédentes mais aussi du renouvellement. Et le renouvellement* – explique encore Elida Baravex – *passe par les jeunes, qui sont le futur en tout sens: sont nos ressources, mais doivent être aussi collaboratifs avec les administrateurs. Nous nous proposons à la population, mais nous aimerions aussi que la population puisse trouver en nous des interlocuteurs disponibles pour la sauvegarde et la vie de cette belle communauté».*

Les points focaux du programme sont – en fait – deux: terminer les travaux débutés dans ces derniers cinq ans et partir avec quelques projets que les candidats de la liste ont discutés pendant ces derniers mois. *«Le centre de socio-assistance est à terminer, comme les travaux pour la mise en sécurité de la piste de fond de Saint-Barthélemy. Et encore un chantier important, celui de la modification de la voirie qui permet l'accès aux écoles moyennes. Mais surtout dans ce mois d'avril la Junte sortante aura des réponses pour une demande de fonds Fospi pour la requalification de la zone du bourg de Nus, qui prévoit aussi la construction de zones vertes et parkings et la réalisation d'un nouveau siège pour la fanfare municipale, outre aux deux ronds-points qui doivent naître aux deux entrées du bourg sur la route nationale 26».*

De gauche à droite Franco Berriat, Gian Marco Grange, Edy Favre, Margareta Milliery, Remo Domanico, le candidat syndic Elida Baravex, Laura Ottolenghi, Gaetano Madia, Mario Baccherini, Erika Centomo, Irene Deval, Fabio Grange, Diego Vittaz, Nello Fabbri et Piergiorgio Mosquet

Quant aux nouveaux projets de ce groupe administratif, ils concernent *«la réalisation de plusieurs parkings dans les hameaux du village et l'ouverture d'un foyer de fond sur la piste de Saint-Barthélemy, mais surtout on veut cibler toutes nos énergies sur deux thèmes importants: tourisme et services sociaux. Pour le tourisme* – dit encore Elida Baravex – *nous avons les idées claires. Relancer le vallon de Saint-Barthélemy en utilisant tous les atouts de ce très bel endroit: le ski de fond et la randonnée, les vieilles mines et l'observatoire astronomique. Quant aux politiques sociales, la création d'un centre pour les personnes âgées est importants dans une communauté de montagne comme la nôtre. Mais on a des idées qui concernent l'école aussi: nous voulons sensibiliser nos écoliers au sens civique, mais aussi organiser des cours d'éducation pour une politique du tri des déchets, qui est un sujet vraiment sensible pour les administrations d'aujourd'hui».*

François Domaine

Entretien avec l'assesseur à l'Environnement Manuela Zublena

Traitement final des déchets : le Conseil de la Vallée approuve la pyrogazéification

Le Conseil régional a approuvé la réalisation d'une usine de pyrogazéification pour le traitement final des déchets en Vallée d'Aoste.

Madame l'assesseur Manuela Zublena, quels sont les avantages que représente cette solution et pourquoi a-t-elle été considérée la meilleure pour notre territoire?
La solution qui nous a été indiquée par les techniciens répond à une série d'objectifs et d'instances qui ont été fixées tout d'abord par le Conseil régional et qui découlent de la normative européenne, nationale et régionale en matière de déchets. Les éléments principaux peuvent être ainsi résumés :
la compatibilité avec les actions de gestion des déchets indiquées par l'Europe visant à en réduire la quantité à travers la prévention, le triage, la récupération des matières et de l'énergie ;
ce qui demande par conséquent la nécessité d'avoir un système flexible et modulaire du processus, afin de s'adapter aux quantités effectivement produites de déchets et à leur réduction attendue;
la minimisation des impacts sur l'environnement à travers la réduction des émissions des polluants dans l'air et des résidus dérivant des traitements qui doivent être conférés dans une décharge ;
l'attention au paysage et à l'occupation du sol à travers la limitation des dimensions des installations et des décharges ;
la valorisation énergétique en faveur de la communauté (comme prévu par notre loi régionale 31/2007);
la réduction des temps de construction et de mise en œuvre des installations, compte tenu de la capacité résiduelle de l'actuelle décharge de Brissogne qui ne garantit que quelques années encore d'autonomie (5-6 ans);
garantie des coûts cohérents avec les meilleures technologies disponibles tant pour la construction des installations que pour leur gestion.

Le cycle de l'écoulement des déchets restera-t-il entièrement en Vallée d'Aoste?
Un des choix de fond adoptés par le Conseil régional a été de fermer le cycle entier de traitement des déchets dans notre région à travers la valorisation énergétique des déchets. Ces conditions sont entre autre prévues par la loi régionale en matière des déchets n°31/2007.
Cette volonté exprime une prise en charge des responsabilités sur le problème : il est plus opportun et responsable de chercher la solution optimale tant sur le profil environnemental que social, plutôt que de transférer le problème loin de nous auprès d'une autre communauté.
Ce choix nous permet aussi de ne pas dépendre de sujets et facteurs extérieurs, qui pourraient établir, même dans le futur, les conditions économiques et opérationnelles, selon des lois que nous ne maîtriserions pas : au contraire nous souhaitons que le choix nous permette d'avoir le plein contrôle et de garantir la stabilité du système.

Quels seront les coûts de cette usine? Les frais soutenus par l'Administration retomberont-ils sur les usagers?
Le problème des coûts, avec celui environnemental, est l'une des questions centrales de la préoccupation de l'Administration. Dans l'évaluation et la comparaison des systèmes, des considérations à la fois très différentes sont émergées, puisque chaque installation représente une situation particulière.

Le but étant celui de garantir un coût soutenable par le citoyen, comment y arriver?
Tout d'abord il faut considérer que la normative existante au niveau européen et national prévoit que le tarif payé par le citoyen couvre entièrement le coût du service. Celui-ci dérivant de l'addition de plusieurs voix : coûts du système de récolte et de transport et coûts de traitement et d'élimination. Ces deux macro-divisions doivent donc s'intégrer de façon efficace afin de poursuivre une limitation des coûts dans leur ensemble.
C'est pourquoi l'appel d'offre public aura parmi les conditions un plan économique-financier qui devra démontrer non seulement la soutenabilité des coûts de construction mais également de ceux de gestion.

Vieni a informarti presso il tuo Concessionario Škoda.
LintyAuto
VENDITA.ASSISTENZA.RICAMBI
19, Plan Félinaz Charvensod (AO) 0165.262286 www.lintyauto.com
Consumo massimo di carburante, urbano/estraurbano/combinato 7,9/5,9/6,6 (l/100km). Emissione massima di biossido di carbonio (CO_2) 154 (g/km). Dati riferiti a **Skoda**Yeti 1.2 TSI 77kw /105 CV.

Batailles de Reines, résultats du Concours éliminatoire d'Aymavilles

Davide Squinabol, un grand résultat avec Orsières

Pendant l'après-midi de dimanche 11 avril dernier s'est déroulée, dans l'arène d'Aymavilles, la quatrième éliminatoire du concours des «Batailles de Reines», suivie par un grand nombre de spectateurs, malgré un vent très froid.
Dans l'arène sont descendues 59 bovines appartenant à la troisième catégorie, 40 représentants la deuxième catégorie et enfin 46 pour la première catégorie.
De très beaux combats ont caractérisé la journée soit avec des reines ayant déjà un bon palmarès, soit par des vaches méconnues.
Protagonistes de la journée ont été les Frères Quendoz de Jovençan qui ont qualifié trois bovines, une en troisième catégorie et deux en deuxième catégorie, mais aussi Elvina Bonin de Quart qui a classé deux vaches de troisième catégorie à la Finale régionale.
La vache la plus lourde de la journée a été «Canaille» de l'Entreprise Agricole Verney de Gressan, avec ses 744 kg.
Succès, en première catégorie, pour «Orsières» de Davide Squinabol de Pollein qui en finale a battu «Frison» de Secondo Ferré de Villeneuve, après avoir eu le dessus en demi-finale sur «Difesa» de Fulvio Borbey de Pollein. A obtenu, également, un placement à la Finale régionale «Lionne» des Frères Savioz d'Aymavilles. Concernant la deuxième catégorie, c'est «Caprice» de Lucien Cuc d'Aymavilles qui a remporté le bosquet. Suivent à la deuxième place «Diamant» de Christian De Antoni de Quart, à la troisième et à la quatrième place deux vaches des Frères Quendoz de Jovençan, c'est-à-dire «Borga» et «Morienne».
En ce qui concerne la troisième catégorie, victoire pour «Pinson» de la société La Borettaz de Gressan qui en demi-finale a évincé «Sauvage» de Elvina Bonin de Quart et en finale a éloigné «Freisa» des Frères Quendoz.
Elvina Bonin a réussi à classer à la quatrième place une autre bovine de son étable, s'agissant de «Iena».

Le prochain rendez-vous avec les «Batailles de Reines» est fixé pour dimanche 18 avril prochain, dans l'arène de Verrayes.

«Orsières» de Davide Squinabol de Pollein, reine en première catégorie

«Caprice» de Lucien Cuc d'Aymavilles, reine en deuxième catégorie

«Pinson» de la société La Borettaz de Gressan, reine en troisième catégorie

Le Savt Retraités organise pour dimanche 18 avril au restaurant «Cour Maison» de Pallesieux à Pré-Saint-Didier la sixième édition de la Fête du Printemps

9h30	Rendez-vous des participants dans le parking de la piscine. Projection du film sur les thermes avec la participation du syndic de Pré-Saint-Didier Riccardo Bieller et du directeur des thermes locale ; suivra un apéritif offert par la Commune
10h30	Sainte Messe
12h	Conférence sur le thème «Pré-Saint-Didier et ses thermes» avec Joseph Rivolin, directeur de «Le Peuple Valdôtain» et directeur des Archives et des Bibliothèques de la Région
13h	Repas au restaurant, suivis par un après-midi de fête avec la «Marco et Simon Band»

Batailles de Chèvres

Dimanche prochain, 18 avril, est aussi le jour du début 2010 des Batailles de Chèvres. Le premier rendez-vous de cette saison est fixé à Donnas, dans le village de Cignas.
Entre 8h30 et 11h il y aura la possibilité, pour les éleveurs, d'inscrire et de prendre le poids de leurs animaux.
À 13h30 le début des combats, qui termineront dans l'après-midi avec la qualification pour la régionale de la Tour d'Héréraz de douze animaux, quatre pour chacune des trois catégories.
Le deuxième rendez-vous est fixé pour dimanche 2 mai à Gressan, dans l'aire verte de Les Iles; la semaine après ce sera le tour de La Salle, cependant que le 16 mai le circuit des Batailles de Chèvres sera à Introd, dans le hameaux de Les Combes.

En occasion des élections communales
du dimanche 23 mai prochain,
l'Union Valdôtaine organise le «Rendez-Vous valdôtain»
qui se tiendra à la Grand-Place de Pollein
à partir de jeudi 20 mai jusqu'à lundi 24 mai.

Le programme détaillé de la manifestation sera publié au plus tôt

Tomothérapie, une étape importante pour la santé Valdôtaine

Le modèle pour la tomothérapie le plus nouveau et le plus moderne présent sur le marché international est arrivé à l'Hôpital régional. Il s'agit de l'appareil qui a permis d'inaugurer, le 6 avril dernier, le Service de radiothérapie à l'intérieur de l'hôpital Umberto Parini.
«*Le départ du Service de radiothérapie* – a expliqué l'assesseur régional à la Santé Albert Lanièce – *représente une étape importante pour la santé valdôtaine. Après plusieurs années d'attente, l'Hôpital régional est enfin équipé d'une structure qui permettra aux patients oncologiques de compléter l'entier cycle des soins, en évitant les pénibles déplacements hors de la Vallée. Cette nouvelle structure est dotée d'une technique de radiothérapie moderne et à l'avant-garde qui consentira de meilleures opportunités thérapeutiques oncologiques, à savoir la tomothérapie*».
L'appareil, coûté six millions d'euros, est le dixième en Italie: dans le monde entier il y en a seulement trois cents.
Le président du Gouvernement régional Augusto Rollandin a souligné que «*cette structure représente un bon exemple de collaboration, qui dépasse une attitude de clocher*».
Le "TomoTherapy Hi-Art System" est considéré l'un des traitements parmi les plus modernes et technologiques dans la lutte contre les tumeurs : développée au commencement des années 90 par le physicien américain Thomas Rockwell Mackie, la tomothérapie a évolué rapidement et permet aujourd'hui une irradiation plus sélective de la tumeur, en améliorant la conformation de la dose par rapport à la cible et, par conséquence, en réduisant l'exposition des tissus sains environnants. En outre, grâce à ce système, pendant la même séance plusieurs sièges anatomiques pourront être traités.

Le coin du dialogue

Salvatore Agostino

La Commission compétente du Conseil régional est en train d'examiner un projet de loi en matière de structures d'accueil touristique visant à réorganiser tout le secteur en vue de simplifier les procédures actuelles et de mieux répondre ainsi aux exigences des professionnels du tourisme.
Je voudrais profiter de cette occasion pour faire quelques considérations, en dressant un bilan provisoire de la saison hivernale dans notre région compte tenu des données actuellement disponibles.
En dépit de la crise qui a influé négativement sur le climat de la consommation, le secteur touristique présente des signes d'une évolution positive, surtout en ce qui concerne le tourisme rural, grâce également aux efforts consentis par la Région pour impulser l'offre touristique qui commencent à donner leurs fruits. Les deux catégories qui s'en sont le mieux tirées, à raison notamment d'une évolution constante positive à deux chiffres tout au long de la saison, ont été les agritourismes (mis à part un fort tassement au mois de décembre) et les bed & breakfast. Ces formes d'hébergement touristique en milieu rural connaissent un succès croissant, ce qui témoigne d'une recherche d'authenticité et de qualité de plus en plus marquée de la part des touristes qui viennent se ressourcer quelques jours dans notre Vallée. Et c'est dans la logique de répondre à ce désir d'authenticité que ces dernières années ont été mises en place des initiatives régionales visant à valorisation de notre patrimoine naturel et rural ainsi qu'à l'amélioration et à la commercialisation de nos produits typiques. Le tourisme rural est un atout pour notre région car il contribue au développement de la montagne tout en respectant l'environnement et les exigences de la population locale.
Pour ce qui est du mois de novembre on assiste à une progression en pourcentage des arrivées dans les hôtels 4 étoiles et les résidences touristiques hôtelières tout comme pour les chambres d'hôtes, une évolution positive qui se confirme au mois de décembre et au mois de janvier, grâce notamment aux fêtes de fin d'année dont le bilan a généralement été positif pour la plupart des structures d'accueil.
Enfin pour le mois de février les hôtels 3 étoiles ont tenu en termes d'arrivées, mais ont dû faire face à un recul des nuitées italiennes et une légère progression des nuitées étrangères.
Pour ce qui est du mois de mars, nous ne disposons pas encore de données définitives, mais la Vallée d'Aoste a pu profiter de l'organisation des Jeux militaires d'Hiver un événement d'importance internationale qui a attiré dans notre Vallée pendant une semaine plus de huit cent personnes uniquement entre athlètes et accompagnateurs.
C'était une formidable occasion pour se faire connaître à l'échelon mondial, et c'est quelque peu dommage, à mon avis, que la presse n'ait pas accordé à cet événement l'attention qu'il méritait, préférant plutôt s'occuper des polémiques au sujet du drapeau du Tibet, sur lesquelles le Conseil régional s'est exprimé en approuvant à l'unanimité une résolution affirmant notre solidarité envers le peuple tibétain et les minorités ethniques, culturelles, religieuses opprimées et privées de leur liberté. J'aurais également apprécié que la presse à tous les niveaux parle à cette occasion de la Vallée d'Aoste en tant que région ayant accueilli de manière excellente la première édition d'une manifestation telle que les Jeux mondiaux militaires d'Hiver.

En bref

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, a participé à la réunion de la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui s'est déroulée du samedi 10 au lundi 12 avril 2010, à Hoi An, au Vietnam.
La Commission s'est penchée, entre autres, sur le thème de l'éducation relationnelle, affective et sexuelle des filles et des garçons comme instrument de lutte contre le VIH/SIDA, dont la Vallée d'Aoste a été chargée du rapport. Le Président Alberto Cerise a illustré la méthodologie qui sera suivie pour aborder et développer le texte.
Les travaux de la Commission ont également porté sur le suivi de la Convention sur la diversité culturelle, la protection des droits intellectuels dans l'espace francophone, les défis et priorités de l'éducation dans la Francophonie, les incompatibilités ou complémentarité entre Francophonie culturelle et Francophonie économique.

Formation professionnelle pour les secrétaires des Collectivités locales

Propos recueillis par Raphaël Bixhain

Le Conseil de la Vallée a approuvé par 25 voix favorables, 3 abstentions (Parti Démocratique) et 5 voix contraires (Alpe) les textes du projet de loi et de la proposition de règlement de modification des normes et de l'organisation en matière de secrétaires des collectivités locales de la Région autonome Vallée d'Aoste (loi régionale n°46 de 1998 et règlement régional n°4 de 1999.
Nous avons interrogé à ce sujet le rapporteur du projet de loi et de la proposition de règlement, le Conseiller régional Luciano Caveri.

Quelles sont les modifications substantielles qui ont été apportées au texte en vigueur ?
« Je pense que l'on peut dire que l'on augmente la possibilité d'élargir le nombre de secrétaires des Communes qui provienne de la partie du registre qui est ouvert à des gens qui ont des compétences diverses, qui ne sont pas des secrétaires du premier registre du passé. Il y a une augmentation relative dans la possibilité de choisir dans le monde professionnel plutôt que parmi les dirigeants régionaux ou d'autres catégories. J'ajoute que l'autre grande nouveauté est la formation professionnelle continue qui permettra d'avoir un dirigeant dans les Communes de pleine compétence. »

Et en ce qui concerne les secrétaires déjà en place ?
« Ils n'auront aucun problème. Les anciens secrétaires de l'Etat auront la pleine possibilité d'être embauchés ; il n'y aura de ce point de vue aucune pénalisation. »

Sortons maintenant du cadre purement législatif. Quelle est l'importance d'un secrétaire communal pour une Commune ?
« Il y a la confirmation d'un parcours autonomiste. A partir de 1978, il y a eu, avec le décret d'exécution du Statut, le transfert de compétences sur les collectivités locales intégrant ce dirigeant des Communes dans l'ensemble des dirigeants du « comparto unico ». On peut donc dire qu'il y a valorisation du dirigeant qui est important dans les Communes car, sauf dans 3 ou 4 cas, il s'agit

de l'unique dirigeant de la Commune. Il y a donc, à mon avis, une grande valorisation dans une logique de respect de la politique tout en tenant compte de la neutralité et de l'indépendance que doit avoir un dirigeant qui doit tout de même être lié à la politique à travers un système de choix du « spoils system » mais en garantissant – avec l'ensemble des lois de tutelle de cette figure professionnelle – une neutralité qui permet d'avoir une administration qui remplit un rôle et la politique en remplissant un autre. »

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Illustration du rapport sur l'Education et le VIH/SIDA par le Président Alberto Cerise

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, est intervenu à la séance de la Commission de l'Education, de la Culture et des Affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui a réuni à Hoi An au Vietnam, les 10 et 11 avril 2010, une trentaine de parlementaires provenant d'une quinzaine de sections de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, représentant tous les continents.
Le Président Alberto Cerise a illustré la méthodologie et les lignes essentielles du rapport que la Vallée d'Aoste a été chargée de rédiger et dont le thème est celui du rôle de l'éducation relationnelle, affective et sexuelle des filles et des garçons comme instrument de lutte contre le VIH/SIDA.
« *En 2006, à l'issue de la 17ème Conférence internationale sur le SIDA des Nations-Unies, l'un des objectifs fixés était celui de faire en sorte que d'ici 2010, 95% des jeunes âgés de 15 à 24 ans aient une connaissance suffisante du VIH/SIDA et des moyens d'éviter la transmission* - explique le Président Cerise -. *Malheureusement, force est de constater qu'aujourd'hui, le pourcentage de jeunes femmes et de jeunes hommes de cette tranche d'âge ayant acquis ce niveau essentiel de connaissances reste, en général, trop faible. L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est impérative pour que la prévention au VIH/SIDA soit pleinement efficace. L'accès à une éducation sur la sexualité peut aider les jeunes à prendre des décisions en connaissance*

de cause et à être en mesure de mieux exercer leurs droits et devoirs humains. »
« *Le rapport que nous allons présenter* - ajoute le Président - *se propose d'offrir un instrument aux Parlements francophones dans l'élaboration de leurs politiques en matière d'éducation à la prévention, en sachant que cette éducation doit aussi favoriser les connaissances et les comportements favorables au respect de soi et des autres et à l'épanouissant affectif et sexuel.* »